



L'emploi après l'enseignement supérieur

DOMINIQUE VIAL
CHARGÉE D'ÉTUDES

CONTRIBUTION AUX DÉBATS ORGANISÉS
PAR LES RECTORATS DE L'ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE ET DE L'ACADÉMIE DE
NICE DANS LE CADRE DU DÉBAT
NATIONAL "UNIVERSITÉ-EMPLOI".

Comme au niveau national, trois ans après leur sortie de l'enseignement supérieur, les jeunes de la génération 98 de PACA sont, dans neuf cas sur dix, sur le marché du travail. Cependant, les modes d'accès à ce marché et les conditions d'exercice des premiers emplois sont plus défavorables aux jeunes régionaux. Le contexte socio-économique est plus difficile en PACA pour l'emploi, et les usages de l'enseignement supérieur par les jeunes diffèrent sensiblement. La région se caractérise par de nombreux abandons en début de parcours dans l'enseignement supérieur et par des difficultés d'insertion pour les sortants du deuxième cycle universitaire. Ce constat interroge d'autant que la part de l'enseignement universitaire dans le supérieur est plus forte en PACA que partout ailleurs. Il pose la question de l'orientation dans l'enseignement supérieur, mais également au sein de l'enseignement secondaire de plus en plus déterminant dans la construction des parcours d'accès aux qualifications.

LES DÉBUTS DANS LA VIE ACTIVE

Une meilleure insertion pour les sortants du supérieur

Le niveau de l'insertion des jeunes sortants du supérieur est satisfaisant mais c'est la qualité de cette insertion qui, en région, l'est moins. La finalité du diplôme obtenu et le niveau d'étude atteint sont des facteurs déterminants pour l'accès à l'emploi. La situation est plus favorable pour les

sortants de l'enseignement supérieur que pour ceux du secondaire. Ils sont en situation d'emploi dans 85 % des cas, alors que cette proportion n'est que de 77 % pour l'ensemble des jeunes. Les conditions dans lesquelles l'emploi est occupé sont également de meilleure qualité bien que très inégales. Les contrats à durée indéterminée, trois ans après la sortie du système éducatif, sont plus nombreux pour les sortants de l'enseignement supérieur que pour l'ensemble des jeunes (respectivement 64 % et 60 %). Plus le niveau de diplôme augmente, plus la chance d'obtenir un contrat à durée déterminée lors du premier emploi diminue. Le contrat temporaire constitue cependant le mode d'entrée dominant dans la vie active. Les niveaux des salaires s'élèvent en même temps que s'élève le niveau de sortie du système éducatif, mais la détention du diplôme engendre des différences notoires. Ces modalités d'intégration dans l'emploi se déroulent globalement plus difficilement en PACA que dans l'ensemble du territoire où 87 % des sortants de l'enseignement supérieur sont en situation d'emploi.

Les itinéraires favorables

Ce sont les diplômés des niveaux bac + 2 d'une part, de troisième cycle et d'écoles d'autre part, qui s'insèrent le mieux.

L'insertion est particulièrement bonne pour les sortants des secteurs de la santé et du social de niveau bac + 2. Les premiers contrats sont souvent provisoires, mais ils sont rapidement remplacés par des contrats à durée indéterminée.



L'emploi après l'enseignement supérieur

Méthodologie

Au printemps 2001, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) a interrogé un échantillon représentatif des 742 000 jeunes ayant quitté le système éducatif trois ans plus tôt.

Cette enquête nationale de la génération 98 a fait l'objet d'une extension en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Les jeunes ont renseigné un calendrier sur leur situation, mois par mois et pour les trois ans ayant suivi leur sortie. Cette extension a été réalisée grâce au financement conjoint du Conseil régional, de la direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DRTEFP) et de l'université de Nice qui ont mandaté l'ORM pour exploiter cette extension. L'université de Nice, à travers le laboratoire du SOLIIS-URMIS, a quant à elle réalisé une étude sur les niveaux supérieurs et la discrimination.

Conjoncture

La période 1998-2001 a connu une forte reprise économique sur l'ensemble de la France. La région PACA en a bénéficié, réduisant ainsi les écarts avec la moyenne nationale (diminution plus rapide du nombre de chômeurs et croissance plus vive de la création d'emploi). C'est dans ce contexte que les jeunes de la génération 98 se sont portés sur le marché du travail régional.

Le délai d'attente pour trouver un emploi est quasiment nul, et le salaire médian de cette population est d'un niveau très supérieur à celui des sortants des autres filières de bac + 2. Il atteint celui des sortants de troisième cycle en lettres et sciences humaines. Ce salaire médian (1 313 euros) est, en PACA, plus élevé qu'en moyenne nationale (1 270 euros). Ces bonnes conditions d'insertion traduisent les difficultés de recrutement sur ces métiers dans la région, notamment ceux de la santé.

Au sein du niveau bac + 2, les titulaires des BTS et DUT connaissent également des bonnes conditions d'insertion, avec quelques différenciations selon qu'il s'agit du secteur tertiaire ou du secteur industriel. Le premier emploi est plus fréquemment à durée déterminée dans l'industrie, mais il est mieux rémunéré. Les emplois sont plus souvent à temps partiel dans le secteur des services.

À niveau égal, les sortants titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire s'insèrent plus difficilement. Ce n'est qu'en sortant d'un troisième cycle universitaire ou d'une grande école que l'insertion retrouve de bonnes conditions. Dans ce cas, l'accès à l'emploi est très rapide. Celui-ci est le plus souvent à durée indéterminée et rarement à temps partiel. Des nuances sont cependant à apporter en fonction des spécialités de formation. Les sortants des troisièmes cycles en mathématiques, sciences et techniques, et les sortants des écoles d'ingénieurs se différencient fortement de l'ensemble de la population. Ils rentrent dans l'emploi dans plus de six cas sur dix avec un contrat à durée indéterminée. Ils sont les moins concernés par le temps partiel et ont le salaire médian le plus élevé.

Les parcours difficiles

À l'opposé, les sortants au niveau bac + 1 ou bac + 2 non diplômés (et très majoritairement titulaires du baccalauréat général) sont les moins

souvent en emploi. Ils ont plus de difficultés sur le marché du travail que les sortants titulaires d'un bac professionnel ou d'un bac technologique. Trois ans après avoir quitté le système éducatif, à peine un jeune sur deux de niveau bac + 1 ou bac + 2 non diplômé bénéficie d'un contrat à durée indéterminée. Leur rémunération est, le plus souvent, du niveau de celle des titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Quant aux modalités de premier recrutement, elles sont, dans près de sept cas sur dix, précaires. Les premières années de vie active permettent d'améliorer la situation, mais le rythme auquel se fait ce rattrapage est très lent. Il est presque deux fois plus rapide pour les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2. Les bac + 1 ou bac + 2 non diplômés ont été les plus nombreux à bénéficier des contrats aidés à leur sortie du système éducatif. En PACA, les contrats emploi-jeune ont été très sollicités. L'intérim n'est pas une modalité de rattrapage pour eux.

Les sortants de deuxième cycle rencontrent aussi des difficultés dans leur parcours d'insertion. Cependant, elles ne sont pas de même nature selon la filière suivie. Les sortants des filières lettres et sciences humaines sont très souvent embauchés avec un contrat à durée déterminée, ceux des filières droit, économie, gestion, administration économique et sociale ont eu souvent recours aux emplois aidés. Les conditions sont meilleures pour les sortants des filières mathématiques, sciences et techniques.

Par ailleurs, les sortants des filières lettres et sciences humaines rencontrent des difficultés d'insertion quel que soit le niveau de sortie.

Le rôle important des secteurs de l'éducation et de la santé

Au-delà du baccalauréat, la probabilité d'obtenir un emploi dans ces deux grands secteurs est très forte puisqu'ils accueillent près de trois jeunes sur dix de niveau bac + 2 et légèrement moins pour les sortants de deuxième ou de troisième cycle.

Il est vrai que les métiers exercés dans ces secteurs font appel quasi exclusivement à des niveaux de qualification supérieurs. Ils présentent également des caractéristiques communes d'accès puisque celui-ci est réglementé. C'est pour exercer un métier de santé que se fait l'entrée dans une école de santé. L'enseignement reste le principal, voire le seul débouché pour certains cursus universitaires. Alors que le premier secteur d'embauche en PACA pour les jeunes est le commerce, les sortants de l'enseignement supérieur, dont ceux des écoles spécialisées, n'y occupent pas une place majeure. Ceux-ci sont plus fréquemment embauchés dans d'autres secteurs d'activité. En juin 2001, le secteur des services aux entreprises est le deuxième secteur d'accueil des sortants de l'enseignement supérieur. Il est également le secteur qui offre le plus de contrats à durée indéterminée.

Avoir fait des études supérieures ne dispense pas du chômage

Les sortants de l'enseignement supérieur sont moins souvent au chômage que ceux de l'enseignement secondaire, mais ils ont plus souvent été demandeurs d'emploi qu'en moyenne nationale. Le risque de se retrouver au chômage n'est pas le même en fonction du niveau de sortie et de la filière suivie. Les jeunes les plus exposés sont les moins qualifiés et les moins diplômés. Les jeunes les mieux préservés sont les titulaires d'un bac professionnel ou d'un bac technologique, les bac + 2, les deuxième et troisième cycles. Parmi eux, les sortants de deuxième cycle sont malgré tout plus sensibles au chômage. Ils connaissent des durées sans emploi plus longues, c'est particulièrement vrai pour ceux des filières lettres et sciences humaines. Les deuxième cycle en droit, économie, gestion, administration économique et sociale sont les jeunes de l'ensemble de la génération 98 qui ont été le plus souvent au chômage.

ENTRÉES ET SORTIES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour entrer dans de bonnes conditions sur le marché du travail, le diplôme obtenu reste un atout majeur. Cela est vrai en PACA comme sur

l'ensemble du territoire. Cependant, les processus qui génèrent les difficultés d'insertion prennent plus d'ampleur dans la région qu'au niveau national. Cela est à rapprocher des conditions dans lesquelles se déroule l'entrée dans l'enseignement supérieur en PACA, et de la façon dont est structuré l'appareil régional de formation supérieure.

Un potentiel d'entrées plus faible

La proportion de jeunes en âge d'entrer dans l'enseignement supérieur est moindre en PACA. L'enseignement secondaire fournit une proportion de bacheliers plus faible. Ces deux phénomènes génèrent une part de sortants de l'enseignement supérieur en PACA en retrait du niveau national. Cette présence moindre trouve également une partie de son origine dans les comportements de scolarisation dès la fin de la classe de troisième. La région PACA se caractérise par une faible proportion d'inscrits en première année de CAP ou de BEP parmi les entrants dans le second degré. Cette moindre importance se reporte sur des entrées plus fréquentes en classes de seconde générale et technologique. Or, le taux de réorientation à l'issue de la classe de seconde est l'un des plus élevés de France. Cela contribue à l'augmentation du nombre de bacheliers professionnels, leur part restant cependant en retrait du niveau national, comme pour l'ensemble des bacheliers. Certains jeunes abandonnent leur scolarité avant l'obtention du bac.

Parmi les jeunes qui poursuivent leurs études après le bac, la quasi-totalité du contingent est formée par les titulaires d'un bac général (66 %) ou d'un bac technologique (28 %). Plus le niveau de sortie de l'enseignement supérieur est élevé, plus la part de titulaires du bac général est élevée. Quant aux titulaires du bac professionnel, ils se portent massivement sur le marché du travail. Quelques-uns poursuivent en filières BTS ou DUT, mais leur présence parmi les sortants des niveaux II et I est quasiment nulle.

La place prépondérante des universités

PACA est la région dans laquelle l'enseignement universitaire occupe la place la plus importante au sein l'enseignement supérieur. 53 % des

PART DES MOINS DE 25 ANS DANS LA POPULATION (RP 99)

PACA : 29 %
FRANCE : 33 %

BACHELIERS EN PROPORTION D'UNE GÉNÉRATION (1998)

AIX-MARSEILLE : 59,4 %
NICE : 55,2 %
FRANCE : 61,7 %

POUR LES JEUNES DE LA GÉNÉRATION 98 :

PART DES ENTRÉES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PAR L'UNIVERSITÉ

PACA : 53 %
FRANCE : 47 %

PART DE SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PACA : 48 %
FRANCE : 50 %

Avoir l'un de ses parents cadre est un sérieux atout

La probabilité d'être issu d'une famille de cadres croît avec le niveau de diplôme de sortie de l'enseignement. Elle est de 57 % pour les sortants de troisième cycle et d'écoles, alors qu'elle n'est que de 5 % pour les non-qualifiés. À l'inverse, la part des jeunes dont le père est au chômage diminue à mesure que s'élève le niveau de formation. Elle atteint 14 % pour les sortants non qualifiés (7 % au niveau national) et elle est de 2 % pour les sortants de l'enseignement supérieur.

Faible part de l'apprentissage

Quasi inexistant il y a une quinzaine d'années dans l'enseignement supérieur, l'apprentissage a concerné, pour la génération 98, tous les niveaux de formation.

4 % des sortants de l'enseignement supérieur ont fait au moins leur dernière année en apprentissage. Parmi eux, très peu de sortants d'écoles de commerce ou d'écoles d'ingénieurs, mais une forte proportion de BTS et DUT ainsi que des diplômés du secteur de la santé et du social, des deuxième et troisième cycles des filières sciences et techniques.

PART DES NIVEAUX III, II ET I PARMIS LES APPRENTIS DE PACA
1998 : 9,4 %
2005 : 15,7 %

jeunes sortants de l'enseignement supérieur en 1998 étaient entrés à l'université après l'obtention de leur baccalauréat. Les filières de BTS accueillent 22 % des premières années après le bac et celles qui conduisent à des DUT, 12 %. C'est moins qu'au niveau national. Les écoles ne regroupent que 13 % des entrants. Les parcours réalisés exclusivement à l'université concernent les sortants de deuxième cycle, en particulier ceux des filières lettres et sciences humaines.

De nombreuses sorties sans certification

Trois jeunes régionaux sur dix entrés dans l'enseignement supérieur en ressortent sans avoir obtenu au moins le premier niveau de certification. Comme au niveau national, ils étaient le plus souvent inscrits à l'université ou en section de technicien supérieur. Mais les proportions ne sont pas les mêmes.

L'université accueille majoritairement les jeunes de PACA, mais c'est aussi de là qu'ils partent le plus souvent. Six abandons sur dix ont concerné les universités (cinq sur dix en moyenne nationale). Les ruptures de parcours sont également très fréquentes en sections de BTS (trois abandons sur dix, comme au niveau national).

Interrogés sur les raisons de ces abandons, les jeunes mentionnent le plus souvent le manque d'intérêt pour la formation entreprise, la difficulté de s'adapter à des méthodes de travail auxquelles ils ne s'attendaient pas vraiment. 40 % des jeunes

de PACA de la génération 98 ayant abandonné leurs études au cours des deux premières années de l'enseignement supérieur ont exprimé ce caractère n'apparaît qu'en deuxième raison pour l'échantillon national. Tous ne décrochent pas pour autant, certains reprennent plus tard des études ou s'inscrivent dans un stage de formation professionnelle, mais cela reste marginal.

L'enseignement supérieur régional se caractérise par une forte présence des universités, mais aussi par son corollaire, une faible implantation de l'enseignement supérieur par la voie des écoles. Depuis 1998, la carte de l'enseignement supérieur a évolué, en particulier avec le développement des écoles de commerce et celui des écoles d'ingénieurs. L'apprentissage concerne également de plus en plus de jeunes. Il n'en demeure pas moins que le volume de sortants du système de l'enseignement supérieur sans qualification professionnelle est une question majeure en PACA. Elle impacte de façon importante les problématiques des territoires dans lesquels se trouvent ces universités. Les missions locales y accueillent de plus en plus de bac + 1 et bac + 2 non diplômés.

Pour en savoir plus

- FRICKEY Alain, *Les Jeunes de PACA sortis de l'enseignement supérieur en 1998 : parcours d'insertion et emplois*, Nice, CNRS UNSA, SOLIIS-URMIS OVE UNSA, mai 2003.
- RECOTILLET Isabelle, SIGOT Jean-Claude, "Les diplômés de l'université et l'emploi. Entrée dans la vie professionnelle des étudiants sortis de l'université de Nice Sophia-Antipolis en 1998", *Études et Documents*, université Nice Sophia-Antipolis, Observatoire de la vie étudiante, n° 20, janvier 2003.
- *Quand l'école est finie en PACA... Premiers pas dans la vie active de la génération 98*, ORM, collection "Études", n° 5, avril 2004.
- REVEILLE-DONGRADI Cécile, *De l'école à l'emploi en région PACA*, ORM, collection "Mémo", n° 16, mai 2004.
- PETROVITCH Adeline, REVEILLE-DONGRADI Cécile, BENZAKRI Abdellatif, "Premier emploi des jeunes : le rôle prépondérant du commerce et de l'hôtellerie-restauration", *Sud Insee l'Essentiel*, n° 89, février 2006.